

Trajet de Démarrage

Prescription médicale pour podologie

1 session de podologie = 45 minutes minimum

Vignette du patient

☐ **2 séances de podologie** pour patient avec trajet de démarrage (Maximum 2/année civile)

Groupes à risques :

- ☐ groupe 1 : perte de sensibilité au pied, à condition que cela soit prouvé par un monofilament 10g.
- ☐ groupe 2a : légère malformation orthopédiques telles que proéminences métatarsiennes accompagnées de cals minimaux et/ou orteils en marteau ou en faucille souple et/ou hallux valgus limité <30°.
- ☐ groupe 2b : malformations orthopédique sévères.
- ☐ groupe 3 : troubles vasculaires ou anciennes plaies au pied ou amputation ou Charcot.

Cachet du médecin prescripteur :

Date :/...../.....

Signature :